



Groupe Régional Santé Mentale

Le 9 juin 2021 en visio-conférence

Dr Mireille RÉA

Petite historique du GRSM (2014-2021) à l'occasion de la fin d'une mandature.

Le Groupe régional de réflexion en santé mentale (GRSM) de la CRSA d'IDF : historique

2013 : Décision de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) d'Ile-de-France de créer le Groupe Régional de réflexion en Santé Mentale (GRSM).

Il est composé de 37 membres : représentants des usagers, de professionnels et d'élus pour assurer le suivi des politiques de psychiatrie et de santé mentale en Ile-de-France. Il est un "groupe de travail permanent" de la CRSA IDF, tel que défini au chapitre III de son règlement intérieur. Il organise en son sein des groupes de travail thématiques.

Le GRSM se fixe les objectifs suivants :

- (I) assurer la mise en cohérence des acteurs et leur acculturation réciproque ;
- (II) veiller à la mise en œuvre des axes stratégiques nationaux du PPSM et de la Stratégie Nationale de Santé dans son volet santé mentale ;
- (III) suivre la déclinaison des propositions du Forum régional pour la santé mentale (organisé en février 2012), des objectifs du PRS et la convergence des actions (les questions de santé mentale sont présentes dans l'ensemble des schémas et programmes) ;
- (IV) favoriser la promotion de réalisations innovantes ;
- (V) mettre l'accent sur des sujets peu ou mal traités.

La première réunion du GRSM eut lieu le 12 décembre 2013.

2014 : 21 janvier : élection du président du GRSM (Tim GREACEN)

Création des premiers sous-groupes de travail :

- Parcours de réhabilitation et de réadaptation psychosociale (Pascal CACOT)
- Personnes âgées et santé mentale (Evelyne GAUSSENS)

Projet de *Guide à l'attention des maires et des services communaux sur les soins psychiatriques sans consentement*.

2015-2016 : Sous-groupes de travail :

- Autisme (Marcel HERAULT)
- Santé mentale et exclusion sociale (réfugiés, prison, gens du voyage...) (Bernard ELGHOZI)

25 mars 2016 : premier Forum sur le rétablissement en santé mentale, en partenariat avec la Cité de la Santé, Cité des sciences et de l'industrie.

2017 : Projet régional de santé 2018-2022 : le GRSM propose trois domaines d'action prioritaires dans le domaine de la santé mentale :

- (I) refonder une politique de promotion et de prévention en santé mentale ;
- (II) promouvoir l'empowerment en santé mentale : que le citoyen, l'utilisateur puisse être acteur de sa santé mentale ;

(III) optimiser les parcours de soins et d'accompagnement en santé mentale.

Le GRSM souligne trois exigences transversales à décliner dans toutes ces actions : réduire les inégalités ; innover, évaluer ; renforcer le rôle des Conseils locaux de santé mentale.

Décembre 2017 : Accueil des présidents de commission spécialisées santé mentale des conseils territoriaux de santé

2018 : Sous-groupes de travail :

- Infirmiers en pratiques avancées en psychiatrie (Eric TANNEAU, Michel GIRARD et Marie-Catherine PHAM)
- Sexualité et santé mentale (Eric TANNEAU)
- Pédopsychiatrie et santé mentale des enfants (Isabelle GAUTIER et Isabelle LATINIS HERITIER)
- Promotion de la santé et environnements professionnels (Aurélien VARNoux et Caroline MAURIN)

2019 : Restitutions des groupes de travail ci-dessus ;
Suivi des Projets territoriaux de Santé Mentale

2020 : Journée des PTSM : Restitution des points d'étape par les promoteurs des PTSM
Education nationale et santé mentale ;
1^{ère} vague d'épidémie du Covid 19 et impact sur la santé mentale et la psychiatrie

2021 : 2^e vague de Covid 19 et impact sur la santé mentale ;
Promotion de la santé mentale et compétences psychosociales ;
Finaliser et publier les PTSM pour chaque département

Thèmes du *Forum Rétablissement*, conférence annuelle (2016-2021) sur le thème du rétablissement en santé mentale, organisée par le GRSM avec le soutien de la CRSA et de l'ARS-IDF et en partenariat avec la Cité de la Santé de la Cité des sciences et de l'industrie :

2016 : *Le rétablissement en santé mentale*

2017 : *Travail et santé mentale*

2018 : *Les savoirs expérientiels*

2019 : *Le monde numérique et le rétablissement*

2020 : *Stigmatisation et discrimination*

2021 : *Du déni de droit à l'exercice des droits*

Réunion du 9 juin 2021

- sont soulignés la faiblesse du nombre de structures d'accueil des autistes en France, et le plan de prévention des départs en Belgique ;
- APP visant à créer des médiateurs de santé pairs et à promouvoir les programmes psychoéducatifs pour les proches (Bref, Pro familles) ;
- PTSM : recrutement de 9 coordinateurs en septembre et problème de financement pour les territoires ;
- baisse douce du COVID dans les établissements ;
- seulement 30% des médecins vaccinés dans les établissements, encore moins pour le personnel ;
- Préprogramme du forum « rétablissement en santé mentale » : problème de l'exercice des droits des personnes ;
- a été évoquée l'éventualité de l'élection au poste de président d'un usager en santé mentale.